

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS215

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 19

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« à l'article »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel